

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de
l'alimentation

30 JUIL. 2019

Arrêté du
portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer
« viandes blanches »

NOR : AGRT1915213A

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu les articles L.621-1 à L.621-5 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu les articles D.621-1, D.621-2, D.621-7-2, D.621-9, D.621-18-1 et D.621-20 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2019-519 du 24 mai 2019 relatif à l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) ;

Sur propositions des organisations consultées,

Arrête :

Article 1^{er}

En application des articles D.621-9, D.621-18-1 et D.621-20 du code rural et de la pêche maritime, sont nommés pour cinq ans membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « viandes blanches » avec voix délibérative :

*En qualité de personnalités représentant
la production agricole*

M. AUBRY (Pascal)
M. GUILLOUX (Mickaël)
M. JUVEN (Philippe)
M. MARCHAND (Gaël)
Mme PISANI (Manon)
M. SCHAEFFER (Jean-Michel)
M. TREBAOL (Jeff)

En qualité de personnalités représentant les produits sous signes officiel de la qualité et de l'origine

Mme GUYOT (Marie)
M. RENAUD (Jean-François)
M. VINCENT (Jean-François)

En qualité de personnalités représentant la transformation et la commercialisation

M. CASSIN (David)
M. CASTANIER (Fabien)
Mme DUCOS (Cerise)
M. FOUCAULT (Jérôme)
M. LAFAY (Bernard)
M. LOPEZ (Paul)
M. MARQUET (Joseph)
Mme MARTIN-LETELLIER (Dominique)
M. MORAND (Bertrand)
M. ROUCHE (Paul)
M. SARREAU (Gérard)

En qualité de personnalité représentant le secteur de l'alimentation animale

M. MICHEL (Ludovic)

En qualité de personnalités représentant la génétique animale

M. FAVENNEC (Jean-Luc)
M. GUILLERM (Jean-Yves)

En qualité de personnalités représentant le secteur coopératif agricole

M. DESBUQUOIS (Luc)
M. MONNIER (Frédéric)
M. VIEL (Gérard)

En qualité de personnalité représentant les salariés de la filière

M. FIGUEL (Patrick)

En qualité de personnalité représentant les consommateurs

Mme TOLLEMER (Lydie)

En qualité de personnalité représentant les Régions

M. TOUZE (Philippe)

Article 2

En application de l'article D.621-9, D.621-18-1 et D.621-20 du code rural et de la pêche maritime, sont nommés pour cinq ans membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « viandes blanches » avec voix consultative :

En qualité de personnalités représentant les organisations interprofessionnelles reconnues au niveau national

M. FRUCHET (Michel)
M. MENARD (Jean-Yves)
Mme ROBIN (Anne-Françoise)
M. ROUE (Guillaume)
M. ROUSSEAU (Christophe)

En qualité de personnalités représentant les instituts techniques

M. AUFFRAY (Paul)
M. LASSUS (Gilles)

*En qualité de personnalité représentant
l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture*

M. SERGENT (André)

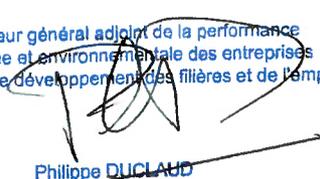
Article 3

La Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **30 JUIL. 2019**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général adjoint de la performance
économique et environnementale des entreprises
Chef du service développement des filières et de l'emploi


Philippe DUCLAUD